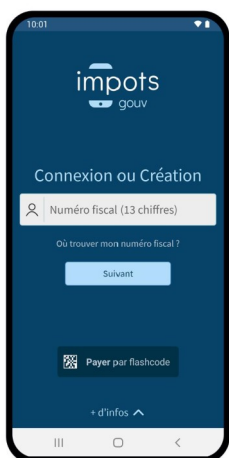




Découvrez la nouvelle application mobile Impots.gouv



Une nouvelle version de l'application mobile Impot.gouv est désormais disponible au téléchargement.

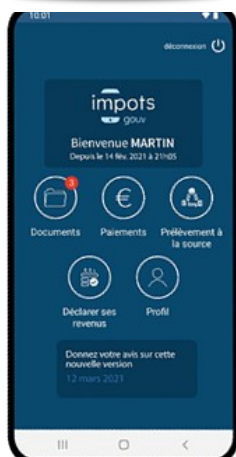
Entièrement rénovée , elle intègre de nouvelles fonctionnalités :

- un **nouveau design pour une présentation plus simple et fluide** ;
- une **connexion sécurisée**
- des **paiements simplifiés** ;
- une traduction en anglais.
- Cette année **la déclaration automatique est également disponible dans l'application** : il suffit de vérifier si tout est exact et c'est déclaré !

Si vous devez déclarer en ligne, vous serez **automatiquement redirigé vers le site impots.gouv.fr** .

Ce sera le cas si :

- vous devez **compléter ou modifier certaines informations** (revenus, changement d'adresse, réduction ou crédit d'impôt...)
- vous n'êtes **pas éligible** à la déclaration automatique.



Quelles sont les démarches possibles avec l'application Impots.gouv ?

Vous pouvez :

- **consulter vos documents** : déclarations de revenus, avis d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation, de taxe foncière... ;
- **payer vos impôts** ;
- accéder à l'**historique de vos derniers paiements** effectués en ligne ;
- **mettre à jour votre profil** : courriel, numéros de téléphones, mot de passe et options de dématérialisation.

Vous n'avez pas encore installé Impots.gouv ?

Retrouvez- la :

PlayStore : <https://play.google.com/store/apps/details?d=fr.gouv.finances.smartphone.android&hl=fr>

App Store (IOS) : <https://itunes.apple.com/fr/app/impots.gouv/id505488770?mt=8>